

Berlin, le 16 avril 2021

Madame, Monsieur, chers élèves,

Comme annoncé dans notre dernière lettre, il y aura une nouvelle organisation de cours à partir du lundi 19 avril 2021 :

Tous les niveaux de cours auront des cours en présentiel selon une alternance un jour sur deux, en demi-groupes et selon leur emploi du temps habituel.

Pour la semaine à venir (19/04/2021 au 23/04/2021), cela signifie l'organisation suivante pour les élèves :

Niveaux de classe en présentiel	Lundi 12/04	Mardi 13/04	Mercredi 14/04	Jeudi 15/04	Vendredi 16/04
Tous niveaux de classe.	Groupe B	Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B

Les emplois du temps individuels et personnalisés se trouvent dans les espaces parents, élèves et professeurs de PRONOTE.

- A noter :
- ✓ la **présence des élèves n'est pas obligatoire**, les élèves n'ont pas besoin d'un certificat médical s'ils ne souhaitent pas venir à l'école en raison de leur situation actuelle.
- ✓ Quelle qu'en soit la raison, que se passe-t-il pour un élève qui n'est pas présent aux cours en présentiel ? Comment peut-il récupérer les contenus d'enseignement ?
 - > Réponse : il existe plusieurs possibilités :
 - ✓ l'élève contacte son professeur par mail pour obtenir des cours,
 - ✓ l'élève récupère les cours auprès d'un camarade,
 - ✓ l'élève va sur Pronote et consulte le cahier de textes,
 - ✓ l'élève peut obtenir des photocopies faites au lycée et qu'un camarade lui transmettra.
- ✓ Pour les élèves en distanciel, les enseignants mettront à disposition sur Pronote des documents, des supports ou des ressources qui seront réutilisées en présentiel.

Veillez noter que dès lors que des cours en présentiel ont lieu, l'enseignement à distance n'est plus proposé.

Nouveautés : « Autotests » des élèves à l'école.

En préambule, nous pouvons vous dire que M. Legrand, professeur d'EPS, qui a participé à la formation sur l'utilisation des tests antigéniques il y a quelques semaines, a assuré la formation des enseignants du FG cette semaine. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements pour cet engagement très précieux.

Comme annoncé, la **mise en place de « l'autotest » obligatoire des élèves** aura lieu à partir du **lundi 19 avril 2021**. La lettre du département des affaires scolaires du Sénat, datée du 14 avril 2021 ([Link/lién](#)), précise les points suivants et donne des instructions sur la manière d'effectuer les auto-tests :

(Extrait) "*Les élèves se testent à l'école sous la supervision du personnel éducatif (cela peut avoir lieu dans la salle de classe ou dans d'autres salles en fonction des configurations locales).*"

Voici quelques conseils sur la manière de procéder :

- **Plusieurs vidéos explicatives** en plusieurs langues (allemand, français, ...) sont disponibles à l'adresse suivante : www.einfach-testen.berlin

- Les tests auront lieu **deux fois** par semaine selon le planning suivant :

- 1^{ère} période : CM2 et 6^{ème}
- 2^{ème} période : 5^{ème} et 4^{ème}
- 3^{ème} période : 3^{ème} et 2^{nde}
- 7^{ème} période : 1^{ère} et terminale

Les lundis et mercredis pour un groupe, les mardis et jeudis pour l'autre groupe, soit dans une salle de classe bien ventilée - en respectant les règles de distanciation, soit en plein air. Des tables sont à disposition dans ces deux endroits bien distincts : soit au **niveau de la sortie centrale au rez-de-chaussée, sous les escaliers menant à la cour de récréation arrière**, pour les niveaux CM2 – 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème}, **soit à l'entrée de la salle de sport pour les niveaux 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et terminale**. (Des tables sont prévues à cet effet).

(Extrait) "*Si les élèves ne veulent pas participer aux autotests de l'école et ne sont pas non plus en mesure de fournir un autre résultat de test conforme aux exigences des autorités en matière de lutte contre les infections, les parents (...) doivent en informer l'école. L'accueil à l'école ne sera alors pas possible.*"

Comment le résultat du test est-il traité ?

- Si le résultat du **test est négatif**, l'élève peut suivre les cours normaux.
- Si le résultat du **test est positif**, il existe un soupçon de la présence de la Covid 19. L'élève en question doit être séparé du groupe et amené à l'extérieur. L'administration est immédiatement informée et prend en charge l'élève.

La question qui se pose à ce stade est la suivante : que faisons-nous pour garantir que si un élève est testé positif, il ne sente pas stigmatisé ?

Si le résultat du test est positif, il ne sera pas mis à l'écart : le personnel éducatif utilisera la situation pour l'expliquer de manière pédagogique. Un test rapide positif ne signifie pas automatiquement qu'un enfant est atteint de Covid-19. Cela indique qu'une infection est suspectée. Un test PCR permettra de détecter la présence du virus.

- **Les élèves plus jeunes** attendront à l'école jusqu'à ce qu'ils soient récupérés par leurs parents/tuteurs et accompagnés pour effectuer un test PCR obligatoirement. Ces tests peuvent être effectués dans les centres d'examen, qui se trouvent à l'adresse suivante :

www.berlin.de/sen/bif/corona/tests/testzentren_senbif.pdf

- Les pédiatres, les médecins de famille et d'autres sites de tests habilités peuvent également être utilisés.

- Les élèves majeurs se rendraient pour leur part immédiatement dans un centre de test pour un nouveau test PCR sous leur propre responsabilité. Le « *Gesundheitsamt* » ne sera pas informé tant que le centre de dépistage n'aura pas attesté d'un nouveau test PCR positif.

- Tant que le résultat du test n'est pas négatif, l'élève est dispensé de cours.

- Les autres personnes qui étaient dans la salle pendant « l'autotest » ne sont pas automatiquement considérées comme des « cas contacts 1 » ou « cas contacts 2 », elles assistent donc au cours.

Enfin, merci de respecter les **règles de quarantaine** lorsque vous revenez de zones à risque.

(www.rki.de)

▪ **Mesures d'hygiène relatives à ce retour en classe :**

- Il n'y a pas de repas chaud à la cantine, mais il est permis de rester dans la zone du restaurant scolaire pour manger son repas froid ou d'aller en « salle de permanence » voire dans « l'aquarium ». **Chaque élève de CM2 et de 6^{ème} se verra proposer un sachet repas.** Un personnel de la vie scolaire assurera la surveillance.

- Respect strict **du plan d'hygiène « Corona »** : version [française](#) - [allemande](#)

- **Maintien des distances** (1,5 m) – éviter si possible de former des groupes durant les pauses.

- Du **gel hydroalcoolique** est disponible aux endroits habituels.

- Les **masques** sont obligatoires dans tout le bâtiment. Les masques « chirurgicaux ou FFP2 » sont désormais obligatoires.

- Un **sens de circulation** est mis en place. Il a pour effet d'éviter les croisements de groupes d'élèves.

- Les grandes pauses **devraient** être passées à l'extérieur, sauf si les conditions météorologiques ne le permettent pas.

- Les mesures d'hygiène, et notamment les [recommandations](#) du groupe de pilotage en matière **d'aération** devront être respectées. A ce sujet, **25 appareils mobiles de purification d'air sont désormais installés dans des salles de classes.**

La Direction de l'établissement, Mme Steinke ([mail](#)) et moi-même ([mail](#)), restons à votre écoute pour toute autre question.

Nous savons que ces autotests des élèves suscitent des inquiétudes. Cependant, ils représentent une mesure importante de contrôle de l'infection et constituent un outil important dans la lutte contre ce virus.

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et nous sommes convaincus qu'ensemble nous saurons gérer les semaines à venir avec ces énormes défis à venir.

Prenez soin de vous et des de ceux qui vous entourent.

Bien cordialement,

Frédéric Kriegel
Proviseur
